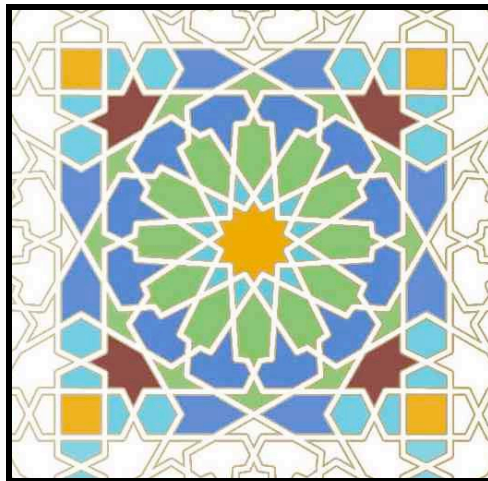




# ARABE MAGHRÉBIN

## Licence LLCER

2020-2021



# Sommaire

Présentation générale.....	3
L'équipe enseignante .....	5
Informations pratiques.....	6
Lieu d'enseignement .....	6
Inscription administrative.....	6
Inscription pédagogique .....	6
Secrétariat pédagogique.....	7
Autres liens utiles .....	7
Calendrier universitaire .....	7
Présentation du cursus .....	8
Principes généraux de la scolarité .....	8
Contrôle des connaissances.....	9
Organisation de la L1.....	10
Les parcours possibles en L2-L3 .....	10
Tableau des enseignements .....	12
Eléments bibliographiques .....	22

# Présentation générale

## 1. L'arabe maghrébin

### 1.1 Public visé

Elèves titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent ; professionnels (secteur social, éducatif et culturel) sur validation des acquis de l'expérience On commence la formation à zéro et la connaissance de ces langues ne faisant pas l'objet d'un enseignement dans le secondaire n'est donc pas nécessaire. On peut envisager des passerelles au niveau 2 pour des locuteurs natifs ayant choisi d'autres spécialités, mais un rattrapage sera nécessaire.

### 1.2 Objectifs de la formation

- La Licence d'arabe maghrébin a pour objectif de former des spécialistes de langue, littérature et civilisation ayant :

- Une solide maîtrise, orale et écrite, de l'arabe maghrébin étudié dans ses variétés enseignées à l'INALCO (arabe algérien, marocain, tunisien, libyen),
- Une bonne connaissance de l'environnement social et culturel maghrébin, mais également d'une connaissance de la situation de ces langues en France (l'arabe maghrébin fait partie des "Langues de France" ; et en Europe, dans des situations héritées de parcours migratoires (en particulier aux Pays-Bas).

- Disposant des instruments théoriques et méthodologiques de base qui leur permettront éventuellement l'accès à la recherche.

Pour cela, ce volet de la licence comprend :

- Le renforcement de l'enseignement pratique des langues (marocain, algérien, tunisien, libyen),
- L'initiation à d'autres parlers du Maghreb moins connus (maltais, hassaniyya de Mauritanie, dialectes des minorités juives), avec une possibilité d'option en maltais, nouvelle langue d'Europe
- L'enseignement des bases de la dialectologie comparée et historique du Maghreb, indispensables pour tout travail de recherche ultérieur
- La mise à niveau et le renforcement des connaissances dans le domaine des littératures orales maghrébines et de la création littéraire contemporaine au Maghreb et dans la diaspora
- Le renforcement de l'enseignement de l'environnement culturel et social du Maghreb (ethnologie, anthropologie, sociologie) et de France, où ces langues sont très présentes.

### 1.3 Débouchés

- Master 1 et 2 d'études arabes (Parcours arabe maghrébin), et recherche
- Master 1 et 2 de FLE
- Concours d'entrée dans les IUFM (professeurs des écoles),
- Postes au concours de la Fonction publique demandant la licence,
- Concours des Affaires étrangères (Cadre d'Orient)
- Travailleurs sociaux en milieu immigré maghrébin, ou en milieu associatif
- Enseignement et animation culturelle dans le milieu associatif.
- Journalisme
- Formation complémentaire à une formation principale se rapportant au Maghreb (ethnologie, géographie, sociologie...)

## 2. L'enseignement de l'arabe maghrébin à l'INALCO

Il s'agit d'une Formation unique en France et en Europe dont les flux en arabe maghrébin ont été réguliers depuis.

### 2.1 Historique de la spécialité dans l'établissement

L'arabe est enseigné à l'école des Langues Orientales depuis sa création en 1795. L'arabe "vulgaire" a fait l'objet d'un enseignement spécifique depuis le tout début du 19<sup>ème</sup> s. Une chaire a été créée en 1824, où y sont enseignés tantôt l'arabe oriental, tantôt maghrébin, puis les deux simultanément. Ensuite en 1909 apparaît la chaire d'arabe oriental et en 1916, celle d'arabe maghrébin qui existent depuis lors.

La licence d'arabe maghrébin a été créée en 1993 ; elle a été reconduite en 1995, 1999 et 2002. Une licence "langues du Maghreb" a été mise en place en 1993, qui combinait arabe maghrébin et berbère ; puis en 1995, la Licence d'arabe maghrébin a été créée et la Maîtrise en 1996. Elles ont été habilitées en mention FLE également.

En dehors des enseignements propres (langue, linguistique, littérature, civilisation arabes maghrébines), la Licence d'arabe maghrébin utilise également des enseignements disciplinaires du Département d'Etudes Arabes ou d'hébreu (judéo-arabe): langue, linguistique, sociolinguistique, civilisation.

Le maltais, langue d'Europe a été offert en EC libres à tout l'INALCO, et à tout niveau.

Par ailleurs, en France, l'arabe maghrébin fait partie depuis 1999 des langues considérées comme « langues de France » et, à ce titre, il est soutenu par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF, Ministère de la Culture).

### 2.2 Place de la spécialité dans l'offre de formation universitaire

L'INALCO est le seul établissement en France qui puisse offrir l'encadrement nécessaire à une licence d'« arabe maghrébin ». Il n'existe pas non plus d'autre cursus complet au niveau européen. De plus, l'INALCO est le seul établissement où des enseignements de dialecte, de dialectologie et de littérature soient dispensés au-delà de la simple initiation.

### 2.3 L'arabe maghrébin à l'Inalco

Selon les besoins et les objectifs des étudiants, les cours d'arabe maghrébin à l'INALCO peuvent s'intégrer dans deux types de cursus conduisant à des diplômes différents : **diplômes nationaux** (licence et master) ou **diplômes d'établissement** (sur 4 niveaux).

Les étudiants inscrits en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre des cours d'arabe maghrébin en **mineure** (jusqu'à 12 crédits ECTS). Les cours sont également accessibles dans le cadre du **Passeport Langues O'**, une formation non diplômante permettant aux bacheliers de valider jusqu'à 24 crédits ECTS. Cette formation est ouverte aussi aux non-bacheliers, mais sans possibilité de validation.

La présente brochure décrit la licence LLCER (« Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ») de l'arabe maghrébin. Pour les diplômes d'établissement, consulter la brochure spécifique disponible sur le site Internet de l'INALCO (page « [Formations](#) » du département Arabe).

## L'équipe enseignante

Nom	Statut	Discipline
LAGUER Hanane	CC	Littératures maghrébines
BAGA AMIRA	CC	Littératures maghrébines
HEDIBI Fatima	CC	Littératures maghrébines
MADOUNI Jihane	MC	Arabe algérien
BARONTINI Alexandrine	MC	Arabe marocain
FAYALA Abdelwahid	PRCE	Arabe tunisien
PEREIRA Christophe	PU	Arabe maghrébin
GRIMA Adrian	CC	Maltais
OULD MOHAMMED BABA Ahmed Salem	CC	Hassaniya

**Responsable de Licence LLCER, langue « Arabe Maghrébin » :**

Mme Jihane Madouni, [djihane.madouni@inalco.fr](mailto:djihane.madouni@inalco.fr)

**Secrétariat pédagogique (bureau 3.41A) :**

Mme Jeshna Budhai, [secretariat.arabe@inalco.fr](mailto:secretariat.arabe@inalco.fr)

Tél. : 01 81 70 11 34

**Directrice du Département d'Arabe :** Mme Rima Sleiman, [rima.sleiman@inalco.fr](mailto:rima.sleiman@inalco.fr)

**Directeurs adjoints :**

Mr Pereira Christophe, [christophe.pereira@inalco.fr](mailto:christophe.pereira@inalco.fr)

Mr Francesco Chiabotti, [francesco.chiabotti@inalco.fr](mailto:francesco.chiabotti@inalco.fr)

## Informations pratiques

### **Lieu d'enseignement**

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

### **Inscription administrative**

L'accès en 1<sup>re</sup> année de licence se fait via la plateforme [Parcoursup](#).

Sur dérogation, l'inscription est également possible hors Parcoursup au mois de septembre (voir les dates limites sur le site à l'adresse ci-dessous)

Plus d'informations : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

Pour les étudiants « hors parcoursup », se référer à notre site internet :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-inscriptions-administratives>

Un accès direct en L2 ou L3 est possible sous conditions (avoir déjà validé une ou deux années de licence et justifier d'un niveau de langue suffisant). Voir le dossier d'admission sur la page « Admissions-équivalences » du département Europe :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/europe/informations-departement/admissions-equivalences>

### **Inscription pédagogique**

Indispensable pour passer les examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'INALCO :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-2-inscriptions-pedagogiques>

Pour en savoir plus sur l'inscription en parcours Licence+ pour les L1 qui bénéficieront des dispositifs d'accompagnement individuel, de formation et de soutien personnalisé, complémentaires du cursus de licence et destinés à favoriser la réussite des étudiants, veuillez vous reporter à la page dédiée :

<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/licences/licence>

**Attention** : pour certains choix d'enseignements, notamment les UE4 ouverture de L2 et L3, l'inscription pédagogique peut être complétée sur place, dans le secrétariat pédagogique.

De même, l'inscription dans le parcours « Licence + » (UE4 de L1) pour les étudiants admis en catégorie « oui-si » doit être complétée au secrétariat pédagogique.

L'inscription dans le parcours « Licence + » (UE4 de L1) pour les étudiants admis en catégorie « oui-si » se fait en ligne. Pour toute question, les étudiants sont invités à s'adresser à Mme Dordevic, au secrétariat pédagogique du bureau 3.28.

## **Secrétariat pédagogique**

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

**Secrétariat pédagogique (bureau 3.41A) :**

Mme Jeshna Budhai, [secretariat.arabe@inalco.fr](mailto:secretariat.arabe@inalco.fr)

Tél. : 01 81 70 11 34

## **Autres liens utiles**

• Brochures pédagogiques du département Arabe :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/arabe/formation>

• Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>

• Planning des examens :

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>

• Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>

• Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)

• Bourses et aides diverses : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>

• Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

## **Calendrier de l'année universitaire**

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/calendrier-universitaire>

## **Les réunions et journées de rentrée :**

<http://www.inalco.fr/actualite/semaine-pre-rentree-2019-2020>

## Présentation du cursus

La licence d'arabe maghrébin s'adresse aussi bien aux personnes à la recherche d'une formation initiale principale qu'à celles désireuses de compléter une autre formation suivie antérieurement ou en parallèle. Le cursus est conçu pour les grands débutants. Aucune connaissance préalable de la langue n'est requise. Les personnes ayant déjà une certaine connaissance de la langue peuvent contacter le/la responsable du cursus pour d'éventuels aménagements.

### **Objectifs pédagogiques**

- 1) de doter les étudiants d'une compétence linguistique directement utilisable pour la communication en arabe maghrébin (niveau de compétence visé : A1 en fin de 1<sup>re</sup> année, A2 en fin de 2<sup>e</sup> année et B1 en fin de 3<sup>e</sup> année).
- 2) de fournir une connaissance générale de l'histoire, de la culture et de la société maghrébine, permettant l'accès aux références culturelles et aux codes sociaux et communicationnels en vigueur dans le pays.
- 3) d'insérer ces connaissances linguistiques et culturelles dans leur cadre régional européen, de les relier aux grandes problématiques du monde contemporain ainsi qu'aux compétences disciplinaires fondamentales permettant la poursuite d'études en master à l'INALCO ou dans un autre établissement.

### **Principes généraux de la scolarité**

- Le cursus de licence est réparti sur **trois années** (L1, L2, L3).
- L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 13 semaines de cours.
- Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**, regroupés en **unités d'enseignement (UE)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue (par exemple AMA pour l'arabe maghrébin) ou le parcours, suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un chiffre qui indique le niveau à partir duquel cet EC peut être choisi. Une UE est un bloc qui regroupe plusieurs EC et possède également un code spécifique.
- Chaque EC ou UE validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (European Credit Transfer System). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.
- Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.
- Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**



## **Contrôle des connaissances**

• Le contrôle des connaissances se fait par défaut en *contrôle continu*, et l'*assiduité aux cours* est de rigueur.

• En cas de double cursus ou de travail salarié, il est possible de demander une *dispense d'assiduité* aux cours. Un formulaire, disponible sur le site doit être imprimé et la demande effectuée la date indiquée sur ledit formulaire. Si la dispense est accordée, l'enseignement sera validé en *contrôle terminal* (un examen en fin de semestre pour chaque EC). Cette demande s'effectue après la rentrée, lors de l'inscription pédagogique obligatoire auprès du secrétariat.

**Rappel :** Il n'est pas possible de changer de régime d'inscription (contrôle continu ou contrôle final) en cours de semestre (sauf dérogation).

• **Deux sessions d'examens** sont organisées à la fin de chaque semestre. Les étudiants ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre

• Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage**.

• Les notes obtenues dans les EC d'une même UE **se compensent** entre elles :

- une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
- Il y a également compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
- De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
- Il n'y a pas de compensation entre années.
- En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.

• Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'INALCO. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document : <http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes>

### **• Lexique du relevé de notes**

**ABI :** Absence injustifiée

**ABJ :** Absence justifiée

**AJ :** Ajourné

**DEF :** Défaillant

**AJAC :** Ajourné autorisé à continuer, sur conditions : L'étudiant ayant achevé sa première (ou deuxième) année de licence avec un semestre non compensable peut demander au président du jury, à partir d'une moyenne de 8 sur 20 à ce semestre (et ce, sans autre critère), son passage conditionnel en deuxième (ou troisième) année. (se référer aux modalités de contrôle des connaissances)

## **Organisation de la L1**

En L1, chaque semestre comporte trois UE, l'UE1 Langue (18 ects), l'UE2 Littérature et langue (6 ects) et l'UE3 Enseignements régionaux (6 ects).

Pour les étudiants inscrits dans le parcours « Licence + » (admis en catégorie « oui-si »), l'UE4 comporte un module de personnalisation du parcours de formation, un module de formation et un module de soutien personnalisé (Voir la brochure spécifique au parcours « Licence + »).

### **La licence « Accès santé » (LAS) :**

L'Inalco en collaboration avec Université de Paris proposent dès la rentrée 2020 des Licences « Accès Santé » (LAS) dans différentes langues « orientales » (*langues concernées : Albanais, Arabe littéral, Arabe maghrébin, Arménien, Grec moderne, Hébreu moderne, Hindi, Khmer, Malgache, Polonais, Roumain, Russe, Swahili, Turc, Wolof*).

L'enseignement en langue et en « civilisation » sera organisé en présentiel à l'Inalco (60 ECTS). Parallèlement, l'étudiant suivra des enseignements de la mineure « santé » en distanciel mise en place par Université de Paris (12 ECTS).

Cette formation très exigeante s'adresse aux étudiants doués en langue et curieux des aires culturelles où elles sont parlées, et ayant une très forte appétence avec les disciplines scientifiques.

## **Les parcours possibles en L2-L3**

En deuxième année (L2), l'étudiant poursuit l'étude de la langue et civilisation choisie (UE1 et UE2). Il détermine aussi l'orientation qu'il veut donner à sa licence en optant pour l'un des trois parcours proposés (UE3 et UE4) : parcours régionaux, thématiques et disciplinaires, et parcours professionnalisants.

Pour le **parcours régional** et les **parcours thématiques et disciplinaires**, l'UE3 est choisie dans l'offre du département.

- **Parcours régional** : Les étudiants en parcours régional choisissent leurs enseignements d'UE3 (enseignements régionaux de civilisation ou d'initiation à une autre langue) dans l'offre du Département. Ils sont libres de choisir les cours d'UE4 qui leur conviennent, en fonction de leurs projets personnels et de leurs centres d'intérêt : les UE4 comprennent chacune 2 EC (6 ECTS) qui peuvent être choisis dans la liste des cours de civilisation régionale ou des cours thématiques et disciplinaires (portant sur une discipline des sciences humaines ou sur une thématique traitée selon une approche pluridisciplinaire et transrégionale).

- **Parcours thématiques et disciplinaires** : L'étudiant peut choisir en UE4 les parcours thématiques et disciplinaires. Pour en savoir plus, consultez la brochure des parcours sur le site Internet de l'INALCO.

- **Parcours professionnalisant (accès sur dossier)** : dans ce type de parcours, l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par des enseignements spécifiques à l'une des 5 filières professionnalisantes sélectives, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. Les filières professionnalisantes sont les suivantes : Commerce international (CI) ; Communication et formations interculturelles (CFI) ; Didactique des langues (DDL) ; Relations internationales (RI) ; Traitement automatique des langues (TAL).

## TABLEAU DES ENSEIGNEMENTS

### LICENCE 1- SEMESTRE 1- 30 ECTS

#### UE1: Langue 18 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAA110a	<b>Marocain - Grammaire niveau 1</b> Au premier semestre, à l'aide de documents audiovisuels, il s'agit d'acquérir les structures syntaxiques et morphologiques de base (phrase nominale, participes, interrogatifs, prépositions, pronoms personnels, négation...) et de préparer à la conjugaison en présentant les notions de racine et de schème.	3	1h30
	AMAA110b	<b>Marocain - Pratique niveau 1</b> Il s'agira d'acquérir et de mettre en œuvre lexicale, vocabulaire et structures à partir de situations de communication (se présenter, les salutations...) utiles et favorisant l'expression, en prenant d'emblée en compte la variation (liée à l'âge, à l'espace ...).	3	1h
	AMAA110c	<b>Algérien - Grammaire niveau 1</b> Le cours d'arabe algérien permet d'acquérir les bases de cette langue par une description de son fonctionnement (morphologique, syntaxique et lexical).	3	1h30
	AMAA110d	<b>Algérien - Pratique niveau 1</b>	3	1h
	AMAA110e	<b>Tunisien - Grammaire niveau 1</b>	3	1h30
	AMAA110f	<b>Tunisien – Pratique niveau 1</b>	3	1h

#### UE2 : Littérature et langue 6 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAA120a	<b>Littératures maghrébines 1</b> Après une remise à niveau concernant les concepts de base de la critique et de l'analyse littéraires, le premier semestre sera consacré à la présentation des principaux répertoires de la tradition littéraire maghrébine.	3	1h30
	ALIA120a	<b>Initiation à l'arabe littéral 1</b>	3	2h

UE3 : Enseignements régionaux 6 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>MOMA130a</b>	<b>Introduction à l'histoire contemporaine du monde arabe et du Moyen-Orient</b>	3	3h
	<b>MOMA120b</b>	<b>Géographie du monde arabe</b>	3	1h30

**LICENCE 1 - SEMESTRE 2- 30 ECTS**

UE1: Langue 18 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAB110a</b>	<b>Marocain - Grammaire niveau 1</b> Au premier semestre, à l'aide de documents audiovisuels, il s'agit d'acquérir les structures syntaxiques et morphologiques de base (phrase nominale, participes, interrogatifs, prépositions, pronoms personnels, négation...) et de préparer à la conjugaison en présentant les notions de racine et de schème.	3	1h30
	<b>AMAB110b</b>	<b>Marocain - Pratique niveau 1</b> Il s'agira d'acquérir et de mettre en œuvre lexicale, vocabulaire et structures à partir de situations de communication (se présenter, les salutations...) utiles et favorisant l'expression, en prenant d'emblée en compte la variation (liée à l'âge, à l'espace ...).	3	1h
	<b>AMAB110c</b>	<b>Algérien - Grammaire niveau 1</b> Le cours d'arabe algérien permet d'acquérir les bases de cette langue par une description de son fonctionnement (morphologique, syntaxique et lexical).	3	1h30
	<b>AMAB110d</b>	<b>Algérien - Pratique niveau 1</b>	3	1h
	<b>AMAB110e</b>	<b>Tunisien - Grammaire niveau 1</b>	3	1h30
	<b>AMAB110f</b>	<b>Tunisien – Pratique niveau 1</b>	3	1h

## UE2 : Littérature et langue 6 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAB120a</b>	<b>Littératures maghrébines 2</b> Après une remise à niveau concernant les concepts de base de la critique et de l'analyse littéraires, le premier semestre sera consacré à la présentation des principaux répertoires de la tradition littéraire maghrébine.	3	1h30
	<b>ALIB120a</b>	<b>Initiation à l'arabe littéral 2</b>	3	2h

## UE3 : Enseignements régionaux 6 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>MOMB130a</b>	<b>Introduction à l'histoire contemporaine du monde arabe et du Moyen-Orient</b>	3	3h
	<b>MOMB120b</b>	<b>Géographie du monde arabe</b>	3	1h30

## LICENCE 2 - SEMESTRE 1- 30 ECTS

## UE1 : Langue 12 ECTS

S1	Code UE et EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAA210a</b>	<b>Algérien - Grammaire niveau 3</b> Au cours de cet enseignement, nous étudierons la dérivation verbale puis la formation des schèmes nominaux. Nous aborderons également la notion de racine.	2	1h
	<b>AMAA210b</b>	<b>Algérien - Pratique niveau 3</b> Des travaux sur textes permettent d'illustrer les points de grammaire.	1,5	1h
	<b>AMAA210c</b>	<b>Tunisien - Grammaire niveau 3</b>	2	1h30
	<b>AMAA210d</b>	<b>Tunisien - Pratique niveau 3</b> Renforcement de la pratique de la langue à travers	1,5	1h

		des textes choisis (journaux et pièces de théâtre en arabe tunisien)		
	<b>AMAA210e</b>	<b>Marocain - Grammaire niveau 3</b> Les enseignements de grammaire de l'arabe marocain portent essentiellement sur la morphologie verbale : on étudie les formes verbales dérivées (tous les types de verbes de la 2 <sup>e</sup> à la 10 <sup>e</sup> forme) et le système aspecto-temporel.	2	1h30
	<b>AMAA210f</b>	<b>Marocain - Pratique niveau 3</b> Il s'agit de poursuivre le travail sur la compréhension, la reformulation, et l'expression orale à l'aide de documents audio-visuels et des exercices, mises en situation et jeux favorisant l'interaction.	1,5	1h30
	<b>AMAA210g</b>	<b>Initiation à l'arabe littéral 3</b>	2	1h30

UE2 : Littérature, dialectologie et civilisation 9 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAA220a</b>	<b>Littératures maghrébines 3</b> A partir de corpus variés, le premier semestre sera centré sur l'étude des principaux aspects formels et pratiques de la création littéraire contemporaine au Maghreb et en diaspora.	3	1h30
	<b>MOMA220e</b>	<b>Initiation à la dialectologie arabe</b> Présentation générale : problèmes historiques, extension géographique, traits généraux communs, classification et grands groupes ; étude (à partir de documents audio ou vidéo, avec transcription phonétique) de divers échantillons représentatifs de la diversité dialectale arabe, y compris de dialectes dits "périphériques".	3	1h30
	<b>MOMA220c</b>	<b>Histoire moderne du monde arabe (Maghreb, Machreq, XVIe-XIXe siècle)</b>	3	1h30

UE3: Enseignements régionaux 3 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAA230a</b>	<b>Arabe libyen</b> les étudiants sont initiés à la pratique et à la grammaire de l'arabe libyen. Les enseignements de grammaire portent essentiellement sur la morphologie verbale et les énoncés simples.	3	1h30

UE4 : 6 ECTS *Enseignements complémentaires ou de spécialisation à compléter par l'étudiant. Voir onglet parcourt.*

**LICENCE 2 - SEMESTRE 2- 30 ECTS**

UE1 : **Langue** 12 ECTS

S1	Code UE et EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAB210a</b>	<b>Algérien - Grammaire niveau 4</b> Au cours de cet enseignement, nous étudierons la dérivation verbale puis la formation des schèmes nominaux. Nous aborderons également la notion de racine.	2	1h
	<b>AMAB210b</b>	<b>Algérien - Pratique niveau 4</b> Des travaux sur textes permettent d'illustrer les points de grammaire.	1,5	1h
	<b>AMAB210c</b>	<b>Tunisien - Grammaire niveau 4</b>	2	1h30
	<b>AMAB210d</b>	<b>Tunisien - Pratique niveau 4</b> Renforcement de la pratique de la langue à travers des textes choisis (journaux et pièces de théâtre en arabe tunisien)	1,5	1h
	<b>AMAB210e</b>	<b>Marocain - Grammaire niveau 4</b> Les enseignements de grammaire de l'arabe marocain portent essentiellement sur la morphologie verbale : on étudie les formes verbales dérivées (tous les types de verbes de la 2 <sup>e</sup> à la 10 <sup>e</sup> forme) et le système aspecto-temporel.	2	1h30
	<b>AMAB210f</b>	<b>Marocain - Pratique niveau 4</b> Il s'agit de poursuivre le travail sur la compréhension, la reformulation, et l'expression orale à l'aide de documents audio-visuels et des exercices, mises en situation et jeux favorisant l'interaction.	1,5	1h30
	<b>AMAB210g</b>	<b>Initiation à l'arabe littéral 4</b>	2	1h30

UE2 : Littérature, dialectologie et civilisation 9 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAB220a	<b>Littératures maghrébines 4</b> A partir de corpus variés, le premier semestre sera centré sur l'étude des principaux aspects formels et pratiques de la création littéraire contemporaine au Maghreb et en diaspora.	3	1h30
	MOMB220e	<b>Initiation à la dialectologie arabe</b> Présentation générale : problèmes historiques, extension géographique, traits généraux communs, classification et grands groupes ; étude (à partir de documents audio ou vidéo, avec transcription phonétique) de divers échantillons représentatifs de la diversité dialectale arabe, y compris de dialectes dits "périphériques".	3	1h30
	MOMB220c	<b>Histoire moderne du monde arabe (Maghreb, Machreq, XVIe-XIXe siècle)</b>	3	1h30

UE3: Enseignements régionaux 3 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAB230a	<b>Arabe libyen</b> On poursuit la pratique de l'arabe libyen et l'apprentissage de sa grammaire à partir de textes et de corpora oraux. Les enseignements de grammaire portent sur les énoncés complexes et les parties du discours (prépositions, démonstratifs, relatifs, adverbes, conjonctions, etc.) qui sont examinées dans leur contexte syntaxique.	3	1h30

UE4 : 6 ECTS *Enseignements complémentaires ou de spécialisation à compléter par l'étudiant. Voir onglet parcours.*



**LICENCE 3 – SEMESTRE 1- 30 ECTS**

UE1 : Langue 9 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAA310a</b>	<b>Algérien - Etudes de textes niveau 5</b> L'enseignement en L3 se fait à partir de textes contemporains algérien (films, chansons, théâtre...).	3	1h30
	<b>AMAA310b</b>	<b>Tunisien - Etudes de textes niveau 5</b> L'enseignement en L3 est basé sur l'étude de textes littéraires contemporains tunisiens	3	2h30
	<b>AMAA310c</b>	<b>Marocain - Etudes de textes niveau 5</b> Il s'agira d'approfondir le contenu théorique (syntaxe, tournures, système aspectuel...); d'étudier la variation des parlers marocains et des genres littéraires (litt. orale, Melhun, chansons – genre traditionnels et modernes – contes, proverbes, productions culturelles actuelles...), en lien avec les enseignements de dialectologie et littérature; et de poursuivre le travail sur l'expression.	3	1h30

UE2: Littérature et dialectologie 6 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAA320a</b>	<b>Littératures maghrébines 5</b> A partir de l'étude de divers corpus, chacun des deux semestres sera consacré à un répertoire particulier parmi ceux représentatifs de la création littéraire et artistique contemporaine au Maghreb et en diaspora : théâtre, cinéma, chanson, BD, etc.	3	1h30
	<b>AMAA320b</b>	<b>Dialectologie comparée de l'arabe maghrébin I</b> Au premier semestre, on présente la naissance et l'évolution de la dialectologie arabe comme discipline scientifique. Puis, on donne un aperçu historique - arabisation du Maghreb - et linguistique - présentation des différents types de parlers : préhilaliens (citadins et villageois), ainsi que bédouins. L'étude de la dialectologie comparée de l'arabe maghrébin est abordée de façon globale par la lecture et le commentaire des grands textes fondateurs (notamment ceux de Georges-Séraphin Colin, Jean Cantineau, William Marçais et Philippe Marçais).	3	1h30

UE3: Enseignements régionaux 9 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAA330a</b>	<b>Introduction à l'anthropo-sociologie du Maghreb I</b> Cet enseignement vise à donner des éléments de réflexion et des outils critiques concernant les pratiques et les imaginaires. Ces éléments se déclineront selon des thématiques telles : le politique, les identités, contacts et métissages, les langues et cultures, les structures sociales et familiales.		
	<b>AMAA330b ?</b>	<b>Initiation au judéo-arabe</b>	3	1h30
	<b>MOMA320g</b>	<b>Sociolinguistique de l'arabe</b>	3	1h30
	<b>MOMA320h</b>	<u>ou</u> <b>L'arabe dans son contexte sémitique</b>	3	1h30

UE4: 6 ECTS *Enseignements complémentaires ou de spécialisation à compléter par l'étudiant. Choix de parcours (voir onglet parcours).*

**LICENCE 3 – SEMESTRE 2- 30 ECTS**

UE1 : Langue 9 ECTS

S2	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAB310a</b>	<b>Algérien - Etudes de textes niveau 5</b> L'enseignement en L3 se fait à partir de textes contemporains algériens (films, chansons, théâtre...).	3	1h30
	<b>AMAB310b</b>	<b>Tunisien - Etudes de textes niveau 5</b> L'enseignement en L3 est basé sur l'étude de textes littéraires contemporains tunisiens	3	2h30
	<b>AMAB310c</b>	<b>Marocain - Etudes de textes niveau 5</b> Il s'agira d'approfondir le contenu théorique (syntaxe, tournures, système aspectuel...); d'étudier la variation des parlers marocains et des genres littéraires (litt. orale, melhun, chansons – genre traditionnels et modernes – contes, proverbes, productions culturelles actuelles...), en lien avec les enseignements de dialectologie et littérature; et de poursuivre le travail sur l'expression.	3	1h30

UE2: Littérature et dialectologie 6 ECTS

S2	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAB320a</b>	<b>Littératures maghrébines 6</b> Cf. littératures maghrébines 5	3	1h30
	<b>AMAB320b</b>	<b>Dialectologie comparée de l'arabe maghrébin II</b> Au second semestre, on présente le Questionnaire de Dialectologie du Maghreb (élaboré par Dominique Caubet). Les étudiants sont initiés à la description complète d'un parler du Maghreb (recueil des données et analyses) à partir du Questionnaire de Dialectologie du Maghreb; et cela d'après des ouvrages publiés, des corpora oraux ou des enquêtes de terrain.	3	1h30

UE3 : Enseignements régionaux 9 ECTS

S2	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	<b>AMAB330a</b>	<b>Introduction à l'anthropo-sociologie du Maghreb II</b> A la suite du premier semestre, la réflexion se concentrera sur les phénomènes de migrations et de diasporisations, autour des thématiques telles : les langues et cultures, les représentations, les acteurs et les pratiques.	3	1h30
	<b>AMAB330b</b>	<b>Initiation à la langue et à la littérature hassaniyya</b> Le cours permettra aux étudiants de connaître les aspects sociolinguistiques de l'arabe mauritanien et d'en avoir une description du point de vue linguistique (aspects phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux). Il leur permettra également d'apprendre et d'utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne. Présentation d'un bref panorama de la littérature hassan axée sur la poésie, <i>le-ghne</i> .	3	2h
	<b>AMAB330c</b>	<b>Initiation au Maltais</b> Le cours permet aux étudiants d'apprendre à lire l'alphabet maltais, d'étudier les structures principales de la langue (formations nominales et verbales), de se familiariser avec les problèmes liés au trilinguisme maltais/anglais/italien des locuteurs, et de s'entraîner à former eux-mêmes des énoncés simples en maltais.	3	1h30

UE4: 6 ECTS Enseignements complémentaires ou de spécialisation à compléter par l'étudiant. Choix de parcours (voir onglet parcours).

## ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- Littérature maghrébine (L1, L2 et L3) (M. Yelles) :

### **L1 (Littératures maghrébines) :**

- AOUS, Rachid (Collectif ss. la dir.), *Les Grands maîtres algériens du cha'bi et du hawzi. Diwan Arabe-Kabyle*. Paris, Editions El-Ouns, 1996
- BELHAFLOU, Mohamed, *La Poésie arabe maghrébine d'expression populaire. Texte arabe et traduction française*. Paris, Maspero, 1973
- DEJEUX, Jean, *Djoh'a héros de la tradition orale arabo-berbère hier et aujourd'hui*. Sherbrooke, Québec, 1978
- DIB, Souheil, *Anthologie de la poésie populaire algérienne d'expression arabe*. Paris, L'Harmattan, 1987
- GALLEY, Micheline, *Badr az-Zin et six contes algériens*. Paris, Armand Colin / Classiques africains, 1971
- GUETTAT, Mahmoud, *La Musique arabo-andalouse. L'empreinte du Maghreb*. Paris / Montréal, El-Ouns / Editions Fleurs Sociales, 2000
- PAGEAUX, Daniel-Henri, *La Littérature générale et comparée*. Paris, Armand Colin « Cours », 1994
- SAADA, Lucienne, *La Geste hilalienne. Version de Bou Thadi (Tunisie)*. Paris, Gallimard, 1985
- YELLES-CHAOUCHE, Mourad, *Le Hawfi. Poésie féminine et tradition orale au Maghreb*. Alger, 1990

### **L2 (Littératures maghrébines) :**

- ALLOULA, Abdelkader, *Les Généreux*. Trad. M. Benyoucef. Paris, Actes Sud-Papiers, 1995/*Les Sangsues*. Trad. M. Benyoucef. Paris, Actes Sud « Papiers », 2002
- BEN JELLOUN, Tahar, *Moha le fou, Moha le sage*. Paris, Le Seuil « Points », 1978 / *L'Enfant de sable*. Paris, Le Seuil « Points », 1985
- BENHADOUGA, Abdelhamid, *Djazya et les derviches*. Trad. M. Bois. Alger, ENAL/Editions Andalouses, 1992
- BRAHIMI, Denise, *Cinquante ans de cinéma maghrébin*. Paris, Minerve, 2009
- DAOUDI, Bouziane & MILIANI, Hadj, *L'Aventure du raï. Musique et société*. Paris, Le Seuil « Point virgule », 1996
- DIB, Mohammed, *L'Incendie* (1954). Paris, Le Seuil "Points", 2000/*L'Infante maure*. Paris, Albin Michel, 1994
- DJEBAR, Assia *Femmes d'Alger dans leur appartement*. Paris, Editions des femmes, 1980
- ROTH, Arlette, *Le Théâtre algérien de langue dialectale 1926-1954*. Paris, Maspero, 1967
- VIROLLE, Marie, *La Chanson raï. De l'Algérie profonde à la scène internationale*. Paris, Karthala, 1995
- WACINY, Laredj, *La Gardienne des ombres. Don Quichotte à Alger*. Trad. Z. Laouedj et M. Virolle. Paris, Marsa Editions, 1996 – Alger, Espace Libre "Libre-Poche", 2005/*Les Balcons de la mer du nord*. Trad. C. Charruau. Paris, Actes Sud, 2003
- YELLES, Mourad, *Les Miroirs de Janus. Littératures orales et écritures postcoloniales (Maghreb - Caraïbes)*. Alger, OPU, 2002
- ZUMTHOR, Paul, *Introduction à la poésie orale*. Paris, Le Seuil « Poétique », 1983

### **L3 (Littératures maghrébines) :**

- BEN JELLOUN, Tahar, *Moha le fou, Moha le sage*. Paris, Le Seuil « Points », 1978 / *L'Enfant de sable*. Paris, Le Seuil « Points », 1985
- BENHADOUGA, Abdelhamid, *Djazya et les derviches*. Trad. M. Bois. Alger, ENAL/Editions Andalouses, 1992
- BRAHIMI, Denise, *Cinquante ans de cinéma maghrébin*. Paris, Minerve, 2009

- DAOUDI, Bouziane & MILIANI, Hadj, *L'Aventure du raï. Musique et société*. Paris, Le Seuil « Point virgule », 1996
- DIB, Mohammed, *L'Incendie* (1954). Paris, Le Seuil "Points", 2000/*L'Infante maure*. Paris, Albin Michel, 1994
- DJEBAR, Assia *Femmes d'Alger dans leur appartement*. Paris, Editions des femmes, 1980
- ROTH, Arlette, *Le Théâtre algérien de langue dialectale 1926-1954*. Paris, Maspero, 1967
- VIROLLE, Marie, *La Chanson raï. De l'Algérie profonde à la scène internationale*. Paris, Karthala, 1995
- WACINY, Laredj, *La Gardienne des ombres. Don Quichotte à Alger*. Trad. Z. Laouedj et M. Virolle. Paris, Marsa Editions, 1996 – Alger, Espace Libre "Libre-Poche", 2005/*Les Balcons de la mer du nord*. Trad. C. Charruau. Paris, Actes Sud, 2003
- ZUMTHOR, Paul, *Introduction à la poésie orale*. Paris, Le Seuil « Poétique », 1983

- Arabe algérien (J. Madouni) :

**L1 :**

- CANAMAS, C., NEYRENEUF, C., VILLET, C. : *Cours d'arabe maghrébin*, L'harmattan, 1999 (vendu avec des CD.) (Très bien pour les débutants).
- TAPIÉRO, N. : *Manuel d'arabe algérien moderne*, Paris, Klincksieck, 1978. (Utiliser uniquement le lexique en fin d'ouvrage).

**L2 et L3 :**

- BEAUSSIER, M. : *Dictionnaire pratique arabe-français*, Carbonnel, Alger, 1958 (Reprographié par Ibis Press en 2006).
- LENTIN, A. : *Supplément au dictionnaire pratique arabe-français de M. Beaussier*, Carbonnel, Alger, 1958 (Reprographié par Ibis Press en 2006).
- CANTINEAU, J. : « Les parlers arabes des territoires du Sud », in *Revue Africaine*, LXXXV (85), pp. 72-77.
- « Les parlers arabes du département d'Oran », in *Revue Africaine*, LXXXIV (84), 1940, pp. 220-231.
- « Les parlers arabes du département d'Alger », in *Revue Africaine*, LXXXI (81), pp. 703-711.
- « Les parlers arabes du département de Constantine » dans *IV<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord*, Tome II, (1938), pp. 849-863.
- MADOUNI, J. : *Dictionnaire arabe algérien-français (Algérie de l'ouest)*, Asiathèque-Langues O', Paris, 2003.
- MARÇAIS, PH. : « 'Arabiyya », nouvelle édition de *l'Encyclopédie de l'Islam*, Tome 1, pp. 592-601, Leiden, 1960 (dialectes arabes maghrébins) (pp. 579-592, article qui concerne la langue arabe)

- Arabe libyen : (L2) (Ch. Pereira)

- PEREIRA Christophe. 2007. Libya. VERSTEEGH Kees et al. (eds). *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*. 3. Leiden. Brill. 52-58.
- PEREIRA Christophe. 2009. Tripoli Arabic. VERSTEEGH Kees et al. (eds). *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*. 4. Leiden. Brill. 548-556.
- PEREIRA Christophe. 2010. *Le parler arabe de Tripoli (Libye)*. Zaragoza. Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo.
- Arabe libyen : (L2) (Ch. Pereira)
- BENKATO Adam & PEREIRA Christophe. 2016. An Annotated Bibliography of Arabic and Berber in Libya. *Libyan Studies*. 47. LEONE Anna (ed). Cambridge. Cambridge University Press. 149-165.

- L3 - Dialectologie comparée de l'arabe maghrébin (Ch. Pereira) :
- PEREIRA Christophe. 2018. Waves of Arabization and the Vernaculars of North Africa. BENMAMOUN Elabbas et al. (eds). An Annotated Bibliography. *The Routledge Handbook of Arabic Linguistics*. Londres / New York. Routledge. 488-503.
  
- L3 - Introduction à l'anthropo-sociologie du Maghreb (A. Barontini) :
- CHEBEL Malek. 1984 [2004]. *Le corps en Islam*. Paris. PUF.
- COPANS Jean. 2014. *Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie*. Paris. Armand Colin.
- DERMENGHEM Emile. 1954 [1982]. *Le Culte des saints dans l'Islam maghrébin*. Paris. Gallimard.
- Hall Stuart. 2013. *Identités et cultures 2. Politiques des différences* (Cervulle Maxime, Ed.). Paris. Ed. Amsterdam.
- LUCAS Philippe & VATIN Jean-Claude. 1975. *L'Algérie des anthropologues*. Paris. Maspero.
- MILIANI Hadj. 2002. « Culture planétaire et identités frontalières. À propos du rap en Algérie ». *Cahiers d'études africaines* 4/2002 (n° 168). 763-776.  
URL : [www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2002-4-page-763.htm](http://www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2002-4-page-763.htm)
- RACHIK Hassan. 2012. *Le proche et le lointain. Un siècle d'anthropologie au Maroc*. Aix-en-Provence. Editions Parenthèses-MMSH.
- SAYAD Abdelmalek. 2006 [1991]. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Paris. Raisons d'Agir.
- YELLES Mourad. 2005. *Cultures et métissages en Algérie. La racine et la trace*. Paris. Karthala.
  
- L3 - Dialectologie comparée de l'arabe maghrébin (Ch. Pereira) :
- AGUADÉ Jordi, CRESSIER Patrice & VICENTE Ángeles (eds). 1998. *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental. Dialectologie et histoire*. Zaragoza. Casa Velázquez. Universidad de Zaragoza.
- BEHNSTEDT Peter. La frontière orientale des parlers maghrébins en Egypte. AGUADÉ Jordi, CRESSIER Patrice & VICENTE Ángeles (eds). 1998. *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental. Dialectologie et histoire*. Zaragoza. Casa Velázquez. Universidad de Zaragoza. 85-96.
- CANTINEAU Jean. 1936. Géographie linguistique des parlers arabes algériens. *Revue Africaine*. 1-3.
- CANTINEAU Jean. 1937. Les parlers arabes du département d'Alger. *Revue Africaine*. LXXXI. 703-711.
- CANTINEAU Jean. 1938. Les parlers arabes du département de Constantine. *IVème Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord*. II. 849-863.
- CANTINEAU Jean. 1940. Les parlers arabes du département d'Oran. *Revue Africaine*. LXXXIV. 220-231.
- CANTINEAU Jean. 1941. Les parlers arabes des territoires du Sud. *Revue Africaine*. LXXXV. 72-77.
- CAUBET Dominique. 2000-2001. Questionnaire de Dialectologie du Maghreb (d'après les travaux de W. Marçais, M. Cohen, G.S. Colin, J. Cantineau, D. Cohen, Ph. Marçais, S. Levy, etc.). AGUADÉ Jordi, CORRIENTE Federico, CERVERA María José & FERRANDO

Ignacio (eds). *Estudios de Dialectología Norteafricana y Andalusí*. 5. Zaragoza. Institución «Fernando El Católico». 73-92.

- COLIN Georges-Séraphin. 1945. Les parlers : l'arabe. *Initiation au Maroc* [3<sup>e</sup> édition]. Rabat. Institut des Hautes Etudes Marocaines. 219-247.
- MARÇAIS Philippe. 1957. Les parlers arabes. *Initiation à l'Algérie*. Paris. Adrien Maisonneuve. 215-237.
- MARÇAIS Philippe. 1977. *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*. Paris. Adrien Maisonneuve.
- MARÇAIS William. 1950. Les parlers arabes. *Initiation à la Tunisie*. Paris. Adrien Maisonneuve. 195-219.
- MARÇAIS William. 1961. Comment l'Afrique du Nord a été arabisée. *Articles et Conférences*. Paris. Adrien Maisonneuve. 171-192.
- PEREIRA Christophe. 2011. Arabic in the North African Region. WENINGER Stefan et al. (eds). *Semitic Languages. An International Handbook*. HSK 36. Berlin. Mouton De Gruyter. 944-959.

- Arabe marocain (A.Barontini et Chr. Pereira) :

- AGUADÉ Jordi et ELYAACOUBI Mohammed. 1995. *El dialecto árabe de Skūra (Marruecos)*. Madrid. Consejo Superior de Investigaciones Científicas. pp. 89-98.
- BARONTINI Alexandrine, PEREIRA Christophe, VICENTE Ángeles et ZIAMARI Karima (Eds.). 2012. *Dynamiques langagières en Arabophonie : variations, contacts, migrations et créations artistiques. Hommage offert à Dominique Caubet par ses élèves et collègues*. Área de Estudios Árabes e Islámicos. Zaragoza. Universidad de Zaragoza.
- CAUBET Dominique. 1998. « Étude sociolinguistique des traits préhilaliens dans un dialecte en voie d'urbanisation à Fès ». In *Peuplement et Arabisation au Maghreb Occidental (Dialectologie et Histoire)*. pp.165-175.
- CAUBET Dominique. 1993. *L'arabe marocain. Tome I. Phonologie et morphosyntaxe*. Paris-Louvain. Peeters.
- CAUBET Dominique. 1993. *L'arabe marocain. Tome II. Syntaxe et catégories grammaticales, Textes*. Paris-Louvain. Peeters.
- IRAQUI SINACEUR Zakia (dir). 1993. *Le Dictionnaire COLIN d'arabe dialectal marocain*. 8 tomes. Rabat. Dar Al-Manahil / Ministère des Affaires Culturelles.
- MARÇAIS Philippe. 1977. *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*. Paris. Adrien Maisonneuve.
- PRÉMARE Alfred-Louis de. 1993-1999. *Dictionnaire Arabe – Français : langue et culture marocaines*. 12 tomes. Paris. L'Harmattan.
- LEVY Simon. 1996. « Repères pour une histoire linguistique du Maroc ». In *EDNA* n°1. Université de Zaragoza (Espagne). pp.127-137.  
[http://www.ieiop.csic.es/pub/libro\\_segundo\\_art.5reperes\\_pour\\_une\\_histoire\\_linguistique\\_du\\_maroc\\_f41b0f56.pdf](http://www.ieiop.csic.es/pub/libro_segundo_art.5reperes_pour_une_histoire_linguistique_du_maroc_f41b0f56.pdf)
- MOSCOSO Francisco. 2003. *El dialecto árabe de Chauen (N. de Marruecos). Estudio lingüístico y textos*. Cádiz. Universidad de Cádiz.
- VICENTE Ángeles. 2000. *El dialecto árabe de Anjra (Norte de Marruecos). Estudio lingüístico y textos*. Área de Estudios Árabes e Islámicos 6. Universidad de Zaragoza.